



Nom de l'enfant :

Lieu et année de l'enseignement préscolaire :

Contact :

**Éducateur/Jardinière d'enfants responsable de l'enseignement
préscolaire :**



Le plan d'apprentissage personnalisé de l'enseignement préscolaire de l'enfant est établi en coopération avec l'enfant, ses parents et son éducateur/jardinière d'enfants responsable de l'enseignement préscolaire. Les objectifs individuels de l'enseignement préscolaire de l'enfant sont inscrits dans le plan. À la fin de l'enseignement préscolaire, et avec la permission des parents, la partie du plan reportée à l'école est livrée à l'école. L'objectif est d'assurer à l'enfant une scolarité bien commencée.

Entrevue au début de l'année préscolaire (date)

Participant à la réunion

Entrevue, si nécessaire, à la fin du trimestre d'automne (date)

Participant à la réunion

Entrevue au cours du printemps de l'année préscolaire (date)

Participant à la réunion

Si besoin, le plan d'apprentissage personnalisé de l'enfant pourra être examiné au cours de l'année préscolaire pourvu que les parents en aient été informés à l'avance (avec l'infirmier/ère, le futur enseignant de la classe, l'éducateur/trice spécialisé/e, l'enseignant de finnois en tant que 2^{ème} langue, le/la psychologue, l'assistant/e social/e en milieu scolaire et le/la directeur/trice).

Oui

Non

Signature et signature en clair d'un parent